



Commission scolaire
du Fleuve-et-des-Lacs

Comité exécutif

SÉANCE DU 5 AVRIL 2011 Volume 13 - numéro 15

Procès-verbal de la séance régulière du comité exécutif de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs tenue à la salle des commissaires le 5 avril 2011 à 19 h 30 au 14, rue du Vieux-Chemin à Témiscouata-sur-le-Lac (Cabano).

Sont présents : Mesdames Marie-Jeanne Lebel, Louise Malenfant, messieurs Alexandre Anctil-Bruneau, Claude Breault, France Dubé, Guilmont Pelletier, commissaires, et madame Hélène Pelletier, représentante du comité de parents.

Sont aussi présents : Monsieur Bernard D'Amours, directeur général, mesdames Lucie Bossé, Louise Cassitat, Anne-Marie Morin, Ghislaine Saint-Jean, Andrée Truchon, Diane Valcourt, messieurs Charles-Aimé Bélanger, Ghislain Morin, commissaires, mesdames Christiane Séguin, directrice de l'Adaptation scolaire et des Services complémentaires, Catherine Boulay, secrétaire générale, et monsieur Vincent Pelletier, coordonnateur aux Ressources humaines.

Sont absents : Madame Anne Basque, commissaire, et monsieur Yves Breton, représentant du comité de parents.

PRÉSIDENCE

Guilmont Pelletier, président.

Cette séance est tenue sous la présidence de monsieur

OUVERTURE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, monsieur Guilmont Pelletier, président, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Claude Breault, et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté comme suit :

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Vérification des présences
- 3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 15 mars 2011 - # 14
- 5.0 Correspondance
- 6.0 Direction générale
 - 6.1 Rapport sur la 1^{re} phase d'implantation du «Programme d'accès à l'égalité à l'emploi»
 - 6.2 Présentation sur les plans d'intervention
 - 6.3 Service de garde en CPE et préscolaire 4 ans demi-temps
- 7.0 Varia
 - 7.1 Dossier des commissaires
 - 7.2 Félicitations
- 8.0 Naissances et/ou condoléances
- 9.0 Période de questions
- 10.0 Prochaine séance
- 11.0 Clôture

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-583-CE)

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 MARS 2011 - # 14

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur France Dubé, et résolu :

QUE la secrétaire générale soit dispensée de la lecture du procès-verbal de la séance du 15 mars 2011 - # 14 puisque les commissaires en ont reçu copie au moins 6 heures avant la tenue de la présente séance;

QUE le procès-verbal soit adopté comme rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-584-CE)

CORRESPONDANCE

LU la lettre de madame Johanne Lavoie, agente de développement de «La petite bouffe des Frontières», qui demande l'autorisation d'installer un jardin communautaire en vue de donner accès à 8 familles, sur une parcelle de terrain adjacent à l'École Marie-Reine-des-Cœurs de Pohénégamook (Estcourt). L'ensemble des commissaires se sont prononcés d'accord.

LU la lettre de messieurs Claude Thibault, directeur de l'École secondaire l'Arc-en-Ciel, et Olivier Benoît, directeur adjoint, qui demande l'autorisation pour la réalisation d'un voyage éducatif à Toronto du 19 au 23 mai 2011 pour un groupe de 33 élèves de 5^e secondaire. Ils seront accompagnés par 3 enseignants-es dont monsieur Steve Michaud, enseignant d'anglais langue seconde et responsable du projet. Une contribution financière est également demandée.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT que les déplacements d'élèves à l'extérieur de la province doivent être autorisés par la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT les critères retenus concernant le support financier à accorder aux élèves pour des activités à l'extérieur du territoire de la Commission scolaire (résolution # 2009-346-CE);

CONSIDÉRANT que l'École secondaire l'Arc-en-Ciel, au cours de l'année scolaire 2010-2011, s'est déjà prévalu des dispositions de la résolution # 2009-346-CE;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Louise Malenfant, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs autorise la sortie de 33 élèves de 5^e secondaire de l'École secondaire l'Arc-en-Ciel de Trois-Pistoles qui aura lieu du 19 au 23 mai 2011 dans le cadre d'un voyage éducatif à Toronto pour parfaire l'apprentissage de la langue anglaise;

QU'une contribution financière de 170 \$ soit accordée pour la réalisation de cette activité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-585-CE)

LU la lettre de madame Josceline Verreault, directrice d'établissement, qui fait part, au nom du conseil d'établissement de l'École Litalien, de leur inquiétude concernant l'implantation du programme d'espagnol à l'École Rayons-de-Soleil de Sainte-Françoise étant donné l'impact négatif possible sur le nombre d'élèves des écoles de la Joie, l'Oiseau-Chanteur et Litalien. Le directeur général rappelle les critères concernant les inscriptions spécifiques.

LU la lettre de monsieur René Lepage, directeur général à la Direction générale du financement et de l'équipement au MELS, qui autorise la Commission scolaire à procéder à la démolition du bâtiment connu comme étant l'École Maria-Goretti sis au 112, rue Saint-Joseph à Saint-Michel-du-Squatec.

LU la lettre de monsieur Émilien Nadeau, président de l'Unité Régionale de Loisir et de Sport du Bas-Saint-Laurent (URLS Bas-Saint-Laurent), qui sollicite le renouvellement de l'adhésion de la Commission scolaire pour l'année 2011-2012.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Marie-Jeanne Lebel, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs renouvelle son adhésion à l'Unité Régionale de Loisir et de Sport du Bas-Saint-Laurent (URLS Bas-Saint-Laurent) pour l'année 2011-2012 et paie sa cotisation de 300 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-586-CE)

RAPPORT SUR LA 1^{RE} PHASE D'IMPLANTATION DU «PROGRAMME D'ACCÈS À L'ÉGALITÉ À L'EMPLOI»

Monsieur Vincent Pelletier, coordonnateur aux Ressources humaines, présente et explique le rapport sur la 1^{re} phase d'implantation du «Programme d'accès à l'égalité à l'emploi» qui concerne l'accessibilité à l'emploi des minorités visible et ethnique, des autochtones et des femmes.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT la présentation du rapport sur la 1^{re} phase d'implantation du «Programme d'accès à l'égalité à l'emploi»;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Louise Malenfant, et résolu :

QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs entérine les conclusions du rapport et les mesures adoptées afin de tenter d'atteindre les objectifs fixés par la CDPDJ en termes de représentation en emploi des groupes visés par la loi.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-587-CE)

PRÉSENTATION SUR LES PLANS D'INTERVENTION

Madame Christiane Séguin, directrice de l'Adaptation scolaire et des Services complémentaires, présente et explique le fonctionnement de la Commission scolaire pour l'ajustement de la mise en application et de l'utilisation des plans d'intervention, qui visent à répondre aux besoins des élèves HDAA.

Madame Séguin présente, entre autres, les éléments de la formation qui est actuellement offerte aux directions d'établissement qui ont la responsabilité de l'application des plans d'intervention (PI) dans leurs écoles. On optimisera ainsi l'utilisation de cet outil de services pour la clientèle ciblée.

On rappelle aussi que la révision du mode de fonctionnement au niveau des plans d'intervention fera en sorte que la Politique sur l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage sera révisée pour tenir compte des nouvelles démarches qui doivent être adoptées.

Les commissaires délibèrent sur le sujet et madame Séguin donne les informations complémentaires.

Tous conviennent qu'il s'agit d'un dossier d'importance dans l'ensemble des écoles de la Commission scolaire et que la révision de l'application de cet outil de services sera très profitable pour les élèves HDAA.

SERVICE DE GARDE EN CPE ET PRÉSCOLAIRE 4 ANS DEMI-TEMPS

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, informe les commissaires à propos de la décision du CPE du Témiscouata de ne plus offrir de service, à compter de l'année scolaire 2011-2012, aux enfants qui fréquentent les services du préscolaire «4 ans demi-temps» faute de financement pour cette clientèle.

Face à ces nouvelles dispositions, les parents concernés sont donc indécis quant à la fréquentation éventuelle de leurs enfants au préscolaire «4 ans demi-temps» à compter de l'année scolaire 2011-2012, ce qui peut avoir un très gros impact sur la clientèle de la Commission scolaire dans plusieurs secteurs.

Ce dossier est donc à l'étude et autant le Service des finances que les Services éducatifs font des démarches auprès des ministères et organismes concernés afin de connaître les dispositions définitives pour être en mesure de prendre des décisions éclairées. Les parents concernés connaîtront les orientations de la Commission scolaire dans ce dossier dans les prochaines semaines.

Il s'agit donc d'un dossier qui reviendra devant le conseil des commissaires avant le début de la prochaine année scolaire.

Les commissaires délibèrent sur le sujet.

DOSSIER DES COMMISSAIRES

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, passe en revue les documents déposés aux commissaires séance tenante.

FÉLICITATIONS

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, souligne l'excellent travail d'animation de mesdames Julie Martin et Édith Morin, conseillères pédagogiques à la Commission scolaire, lors du colloque régional annuel de la FCSQ tenu à Rimouski le 26 mars dernier et qui avait pour thème «La réussite scolaire des élèves issus des milieux défavorisés».

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Louise Malenfant, et résolu :

QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs achemine à mesdames Julie Martin et Édith Morin toutes ses félicitations pour l'excellent travail d'animation qu'une et l'autre ont su réaliser lors du colloque régional annuel de la FCSQ tenu à Rimouski le 26 mars 2011 et qui avait pour thème «La réussite scolaire des élèves issus des milieux défavorisés».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-588-CE)

NAISSANCES ET/OU CONDOLÉANCES

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, fait part des messages de félicitations pour les naissances et des messages de condoléances qui ont été acheminés au nom de la Commission scolaire aux employés concernés.

PÉRIODE DE QUESTIONS

On s'informe sur l'application, à la Commission scolaire, des règles relatives à l'équité salariale. On précise que ce dossier a été appliqué selon les dispositions prévues à la loi. D'ailleurs le Conseil du Trésor suit de près l'application de ces règles dans l'ensemble du secteur public.

On s'informe sur la possibilité ou non que la Commission scolaire soit affectée par la possibilité de grève au niveau du transport scolaire. On précise que cela ne devrait pas être le cas au niveau des transporteurs qui desservent le territoire de la Commission scolaire.

PROCHAINE SÉANCE

Le 19 avril 2011 à 19 h 30 au lieu ordinaire des séances.



monsieur Guilmont Pelletier, et résolu :

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par le président,

QUE la présente séance soit close.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-589-CE)

(SIGNÉ)

Monsieur Guilmont Pelletier, président

(SIGNÉ)

Madame Catherine Boulay, secrétaire générale